

Les rendez-vous de l'économie sociale & solidaire

MOIS DE L'ESS

Les nouveaux défricheurs du tiers-secteur sont écolos et « co »

Les énergies renouvelables, les transports propres et collectifs et l'économie circulaire sont les secteurs émergents de l'ESS. Les modes d'entreprendre coopératifs et collaboratifs tentent, eux, de porter leurs alternatives solidaires face au détricotage des droits sociaux et salariaux.

Avis de vent nouveau sur l'économie sociale et solidaire (ESS). Si le tiers-secteur se cherchait un avenir, un rapide coup d'œil sur les cinquante structures qui ont concouru aux quatre prix remis lors de la soirée de lancement du Mois de l'ESS, mardi dernier, offre un panorama des nouvelles activités et modes d'entreprendre actuellement en émergence. Dans ce nouveau paysage, le vert du développement durable domine largement. À ces activités écologiques s'ajoutent les « co », soit les économies coopératives, collaboratives et des communs, au sein desquelles l'ESS teste ses antidotes à la déstructuration du Code du travail et à l'« ubérisation » de l'emploi.

Une structuration des éco-activités

Du haut de l'Observatoire national de l'ESS, Arnaud Matarin voit ces tendances se développer : « L'action sociale, les sports et loisirs, les activités financières et d'assurance, ainsi que les arts et spectacles demeurent les quatre grands secteurs d'activité traditionnels de l'ESS. Mais les énergies renouvelables, les transports alternatifs et le développement durable, notamment à travers l'économie circulaire, prennent de l'importance ». De fait, le Panorama 2015 de l'ESS en France, dévoilé il y a huit jours par l'observatoire, montre une structuration de ces éco-activités « en filières. La filière amont, avec la prévention, la lutte contre le gaspillage, l'éducation à l'environnement, la sensibilisation aux économies d'énergie. La filière production de biens et de services, le « faire autrement », avec les transports alternatifs, l'autopartage, les circuits courts, l'agriculture biologique, les énergies renouvelables... Et l'aval, via la récupération, le tri et le recyclage des déchets, le réemploi et la valorisation ». Un bon quart des cinquante structures candidates aux prix du mois de l'ESS relèvent de cette économie verte. Les gisements d'activités y sont importants. « Dans le transport alternatif de marchandises et de personnes, c'est étonnant qu'il y ait si peu d'entreprises sociales, tant les besoins sont nombreux et les emplois potentiels à la clé nombreux », relève Marc



PARIS, LE 27 OCTOBRE. LA REMISE DES PRIX DE L'ESS LORS DU LANCEMENT DU MOIS DE L'ÉCONOMIE SOCIALE ET SOLIDAIRE. PHOTO PATRICK NUSSBAUM

Boitel, directeur de Transport Challenger, lauréat du prix de l'innovation sociale.

« Les projets se créent autour des besoins locaux »

L'innovation sociale justement, inscrite dans l'ADN de l'économie sociale, ne se limite pas aux activités vertes. « De nouveaux métiers émergent aussi, note Arnaud Matarin, dans le développement durable bien sûr, mais aussi dans l'animation de collectif, dans la gérance des coopératives, dans les pôles territoriaux de coopération économique, toutes ces formes d'organisation montantes. Alors que l'on parle beaucoup de la fin du salariat, de l'« ubérisation » de l'économie, avec un amoindrissement des droits collectifs et le développement des travailleurs indépendants, l'économie sociale propose des modèles alternatifs d'entreprendre qui peuvent répondre aussi bien aux aspirations de tra-

vailer autrement qu'aux besoins sociaux. » Jean-Claude La Haye, président de la chambre régionale de l'ESS d'Auvergne, voit justement poindre « ces manières différentes de faire société. Cela se fait au niveau des territoires, au moment où les gens ne croient plus aux grandes organisations, les projets se créent autour des besoins locaux. Or, c'est bien le rôle et le savoir-faire de l'ESS que d'accompagner ces innovations sociales ancrées sur leur territoire. » En Auvergne, cela a donné Épicentre Cowork, espace d'incubation d'activités économiques bâti sur des pratiques collaboratives (mutualisation des moyens, échange d'expériences et accompagnement des porteurs de projets). Dans l'Hexagone, près d'une centaine de

« L'économie sociale propose des modèles alternatifs d'entreprendre. »

JEAN-CLAUDE LA HAYE
PRÉSIDENT DE LA CHAMBRE
RÉGIONALE DE L'ESS D'AUVERGNE

coopératives d'activité économique (CAE) offrent déjà à leurs sociétaires-salariés – des créateurs d'activité ou des travailleurs isolés – les droits sociaux ouverts à tout salarié auxquels ils n'auraient pas pu prétendre s'ils étaient restés seuls dans leur coin. Le réseau Bigre ! tente de généraliser son mouvement de « mutuelle de travail associé ». « Au moment où les prédateurs de l'économie collaborative poussent à l'éclatement et l'isolement des producteurs économiques, l'ESS doit poursuivre dans l'invention de nouveaux modèles sociaux vraiment collaboratifs fondés sur la solidarité », résume Jean-Claude La Haye. ●

STÉPHANE GUÉRARD

Les rendez-vous de l'économie sociale & solidaire



LE CRÉNEAU DE LA COOPÉRATIVE TOULOUSAINE : RÉALISER LES DERNIERS KILOMÈTRES DES LIVRAISONS DE COLIS EN MILIEU URBAIN. PHOTO DR

CYRIL MARCEROU
 « LE RESPECT
 DE L'ENVIRONNEMENT,
 DE L'HOMME ET DE LA
 CITÉ SONT LES TROIS
 VALEURS PHARES
 DE NOTRE
 PROJET. »

TRANSPORTS PROPRES

Altern'Mobil repense la mobilité dans la ville

Alternative au camion en centre-ville, l'entreprise toulousaine Altern'Mobil distribue les colis au moyen de véhicules légers et non polluants. Vingt-quatre emplois ont déjà été créés. La Scic travaille aujourd'hui à s'implanter dans d'autres communes.

Toulouse, correspondance.

Le petit camion Chronopost se gare devant le dépôt d'Altern'Mobil, rue Delpech. Il est 7h50 et la ruche s'anime. Le véhicule est vite déchargé par une dizaine de salariés d'Altern'Mobil et les colis répartis dans des fourgonnettes électriques, des triporteurs et biporteurs. Ceux-ci vont sillonner ce matin les quartiers du centre-ville de Toulouse et finaliser la livraison de colis envoyés de toute la France et de l'étranger. Deux volumineux paquets ont été expédiés de Corée du Sud. Sous la houlette de Karl, les livreurs préparent leur tournée. L'un d'eux, Rémi, charge les paquets à distribuer dans son triporteur jaune.

Altern'Mobil, créée en 2008 sous forme de SARL, a ensuite adopté le statut de Scop,

puis, en 2013, de Scic (société coopérative d'intérêt collectif). Sa raison sociale : réaliser les derniers kilomètres des livraisons de colis, là où la distribution devient plus fine, plus précise. Le gérant et fondateur de l'entreprise, Cyril Marcerou, ancien éducateur sportif, a fait ce constat : les gros camions de livraison ne peuvent assurer le porte-à-porte à Toulouse, où le centre historique regorge de rues étroites et tortueuses. Pour cette tâche, mieux vaut des véhicules légers, pouvant se faufiler, non polluants. C'est ainsi qu'Altern'Mobil est devenue, pour cette ultime étape de la livraison, sous-traitante de plusieurs géants de la messagerie : Chronopost, DHL, Fedex... Du lundi au samedi, un millier de colis sont distribués chaque jour par la société coopérative. Zones de livraison : l'hypercentre et, de l'autre côté de la Garonne, le quartier Saint-Cyprien. « À l'approche de Noël, nous

dépasserons les 1600 colis quotidiens, prévoit Cyril Marcerou. Ce secteur est en pleine expansion et 12 000 colis sont déjà livrés chaque jour à Toulouse. » Altern'Mobil, c'est sa seconde activité, transporte aussi des passagers, surtout à l'occasion d'un événement (congrès, festival).

« Je suis chez vous dans dix minutes »

L'entreprise a installé son dépôt dans un ancien garage automobile. « Nous avons maintenant vingt-quatre salariés, précise le gérant. Vingt d'entre eux sont en CDI et les quatre autres en contrat d'insertion de 24 mois. Nous appliquons les 35 heures. » Les rémunérations s'échelonnent de 9,61 euros à 14 euros brut de l'heure. Parmi les associés de la Scic, on retrouve des salariés (s'ils ont au moins un an d'ancienneté dans l'entreprise), des mécènes, une col-

lectivité territoriale (Toulouse Métropole, depuis 2013)... « Notre chiffre d'affaires progresse, poursuit Cyril Marcerou. Il était de 200 000 euros en 2014, il approchera les 600 000 euros en 2015. 85 % des bénéfices sont réinvestis dans l'entreprise, les associés se partagent les 15 % restants. »

Avant de partir, chaque livreur indique à Karl le nombre de points de livraison pour cette tournée matinale. Rémi annonce son chiffre : « 34 ! » Il est 8h55 quand, au guidon de son tricycle à assistance électrique, il quitte le dépôt et fonce vers son secteur, le très chic quartier Saint-Étienne, tout proche. Le voici déjà place Saint-Étienne qui dépose ses premiers colis à la Sécurité sociale et, en face, à la préfecture. Appel à une cliente : « Je suis chez vous dans dix minutes. » Auparavant, il remet un pli à un architecte installé dans un très bel hôtel particulier et repart aussitôt. Mais l'étroite

Les rendez-vous de l'économie sociale & solidaire

rue Merlane est en travaux et le triporteur ne peut passer. Rémi continue à pied jusqu'à sa prochaine livraison.

L'entreprise a remporté le prix de la performance économique

Il récupère ensuite son véhicule et doit faire un détour pour retrouver l'itinéraire prévu : les rues Vélane et de la Trilhe. Pas du genre à lambiner, Rémi. « J'ai travaillé dix ans dans la restauration rapide, alors j'ai l'habitude. J'assure quinze points de livraison par heure. » Pour atteindre cette moyenne, effectuer ce travail très minuté, ce Lorrain d'origine a appris à connaître Toulouse et ses moindres ruelles. Malgré le rythme effréné de sa tournée, Rémi prend le temps de la politesse avec chaque destinataire d'un colis. « Je vous souhaite une bonne journée » est la phrase qu'il prononce le plus souvent. Altern'Mobil veut offrir un savoir-être en plus de son savoir-faire. La livraison se poursuit rue Ozenne, où il faut remettre une machine à café à une personne âgée, avant de retourner place Saint-Étienne pour servir, ultimes points de distribution, un bijoutier et un magasin de vêtements. Tous les colis ont trouvé leur destinataire. « Zéro retour », sourit Rémi. Et c'est avec le triporteur vide qu'il revient au dépôt à 11h25.

Altern'Mobil veut offrir un savoir-être en plus de son savoir-faire.

Altern'Mobil a remporté cette année le prix de la performance économique, organisé dans le cadre du Mois de l'économie sociale et solidaire. Pour Cyril Marcerou, cette récompense est surtout une opportunité de développement. Au premier trimestre 2016, Altern'Mobil s'implantera à Nice et Montpellier. Le gérant pense aussi à Grenoble, Bordeaux et à l'agglomération Bayonne-Anglet-Biarritz. « Les centres historiques avec de petites rues, comme à Albi, nous conviennent bien. » En revanche, Paris ne figure pas dans les projets. La stratégie adoptée : « Nous n'allons pas dans une ville pour y toucher une subvention mais pour trouver une possibilité de se développer et créer des emplois. » ●

BRUNO VINCENS



Le double défi de Transport Challenger

INSERTION La société coopérative parisienne embauche d'anciens prisonniers pour transporter des personnes en situation de handicap.

Sur le marché de l'emploi, un parcours carcéral stigmatisé à coup sûr. Après leur libération, les personnes condamnées à une peine de prison ne sont que 25 % à trouver un emploi régulier dans les douze mois suivant leur sortie. Or, le retour à l'emploi constitue un moyen privilégié de se réinsérer. Cette conviction a poussé Marc Boitel, travailleur social de formation et militant de l'éducation populaire, à fonder en 2012 l'association, devenue une société coopérative d'intérêt collectif (Scic), Transport Challenger, à Paris. Contribuer à réparer des parcours chaotiques tout en rendant un service de transport à des personnes souffrant de handicap constitue un double cercle vertueux qui « modifie les regards stéréotypés et contribue à la transformation sociale », affirme-t-il. Et le directeur de la Scic d'ajouter : « Les règles d'égalité, de liberté, d'équité et de justice que promeut le système coopératif sont en miroir inversé avec les effets produits par la prison, décrits comme ceux de la désresponsabilisation, de la précarité, de l'humiliation. »

L'équipe constituée autour de cinq salariés devrait s'étoffer de quatre nouveaux chauffeurs en 2016 et cherche à élargir son offre au tourisme social ou à l'événementiel. Cette initiative originale a été couronnée du prix de l'innovation sociale, dans le cadre du Mois de l'économie sociale et solidaire. D'autant plus que les coopératives dans le secteur des transports sont peu nombreuses, « alors qu'il y a beaucoup de travail », assure le gérant de Transport Challenger. ● P. M.



Les « métallos debout ! » de Deltameca

INDUSTRIE La PME, située près de Nantes, en Loire-Atlantique, est devenue, en mai dernier, la première Scop d'amorçage de France.

Voilà une coopérative qui a vu le jour l'année de la crise financière, en 2008. Un véritable pied de nez à une conception de l'économie tout entière dévouée à l'argent. « On voulait mettre en œuvre un projet très humain », raconte Mireille Breheret, cogérante de Deltameca, entreprise de mécanique industrielle spécialisée dans l'usinage des matériaux. Située à Couëron, près de Nantes, la PME est devenue, en mai dernier, la première Scop d'amorçage de France. Ce dispositif, entériné avec la loi sur l'économie sociale et solidaire adoptée le 31 juillet 2014, permet à des salariés qui souhaitent reprendre une entreprise de détenir pendant sept ans une majorité en voix sans être majoritaires dans le capital. « Dans cinq ans, je pars à la retraite. Nous veillons donc déjà à former la suite, à travailler à la transmission dans de bonnes conditions », assure Christian Caille, lui aussi cogérant. Pour passer d'ouvrier à salarié sociétaire, l'ensemble de l'équipe bénéficie d'un plan de formation à la gestion d'entreprise, la stratégie et la gouvernance. Entendu, précise Mireille Breheret, que « la hiérarchie des compétences prend la pas sur celle de l'autorité ». Depuis 2008, plusieurs déménagements ont eu lieu au rythme du développement de l'entreprise. Elle est aujourd'hui abritée dans 2000 mètres carrés de locaux et les 37 salariés sont tous en CDI. « Nous sommes des métallos debout », s'amuse fièrement Christian Caille. Ce succès économique a été récompensé par le prix « coup de cœur » du jury dans le cadre du Mois de l'économie sociale et solidaire. ● P. M.

La nouvelle page de la librairie Les Volcans de Clermont-Ferrand

SCOP Depuis que douze salariés ont repris l'ex-enseigne du réseau Chapitre, l'équipe redonne du sens au métier de libraire et reprend goût au travail. La clientèle répond présent à ce défi commercial et culturel.

L'histoire aurait pu se terminer comme beaucoup d'autres et devenir celle d'une entreprise qui a baissé rideau. La librairie Les Volcans, située en plein cœur de Clermont-Ferrand, dans le Puy-de-Dôme, appartenait au réseau des 57 appartenant à Chapitre, mis en liquidation judiciaire en 2014, l'année des 40 ans de l'enseigne. Refusant l'idée d'une fermeture pure et simple, 12 salariés se sont mobilisés pour reprendre le commerce sous la forme d'une société coopérative et participative. Investissant dans le projet toutes leurs indemnités de licenciement, ils se sont fait aider par l'union régionale de Scop d'Auvergne pour présenter un dossier de reprise au tribunal, qui a donné son feu vert. La librairie a rouvert ses portes en 2014 et rejoint le réseau des libraires



indépendants. Et pour son premier anniversaire, la Scop a reçu le prix de l'impact local et social, fin octobre, dans le cadre du Mois de l'économie sociale et solidaire.

« L'objectif des 12 repreneurs n'est pas de devenir riches, mais de faire vivre des métiers qui sont passionnants », témoigne Martine Lebeau, la directrice. Vingt-quatre salariés ont rejoint l'équipe des sociétaires, qui n'en revient toujours pas des plus de 600 CV déposés au moment du recrutement. L'essentiel assuraient vouloir rejoindre une entreprise qui concilie un challenge commercial avec une expérience humaine. « Rien ne nous a préparés à ça, à devenir tous des décisionnaires, ajoute Martine Lebeau. Mais depuis un an, on retrouve le sens de notre métier. » Aujourd'hui, les projets vont bon train. Un espace de vie, le patio, a été créé au sein du magasin pour « promouvoir la culture sous toutes ses formes ». Des rencontres avec des auteurs, les conférences-débats, séances de dédicaces, expositions se succèdent à un rythme soutenu. ●

PAULE MASSON

Les rendez-vous de l'économie sociale & solidaire

L'appropriation technologique, outil de transformation ?

« Le partage et le collaboratif dans les gènes de l'ESS »

Après tant d'années dans l'invisibilité législative en France, l'économie sociale et solidaire a été reconnue par la loi du 31 juillet 2014. C'est une bonne chose car cette loi marque un pas dans la reconnaissance d'une forme d'entreprise qui conjugue gouvernance démocratique, redistribution des excédents dans le projet et le développement et une implication permanente de ses parties prenantes. Ce sont des associations, des coopératives, des mutuelles, des fondations et des entrepreneurs sociaux qui voient ainsi se confirmer une stratégie de développement de l'ESS. Le Mois de l'ESS est une formidable occasion de faire connaître concrètement ce que sont ces entreprises et leurs atouts dans le développement économique local, national et européen.

Europe et territoires : quels espaces pour l'économie sociale et solidaire ? Les enjeux sont considérables en matière d'emploi, de compétitivité des entreprises, d'innovation technique et sociale et de cohésion sociale. Un défi commun à l'ensemble des États membres en phase avec la Stratégie Europe 2020. L'économie sociale et solidaire, par sa forme caractéristique d'entreprendre et ses finalités, est un des acteurs qui compte dans la réussite de cette stratégie et un outil réel de transformation de nos sociétés. Mais cela nécessite plus qu'on ne le croit un changement de culture pour l'ensemble des acteurs en jeu. La question des territoires est totalement impactée par l'évolution culturelle et tech-

nologique de la communication et de la connaissance.

La fracture numérique pensée à une époque ne s'est pas réellement traduite par la fracture de l'usage des outils mais beaucoup plus par la fracture de l'appropriation technologique au service du développement de la création d'espaces collaboratifs. Le partage et le collaboratif sont pourtant dans les gènes de l'ESS sans que celle-ci n'ait encore intégré son propre développement avec le support technologique équivalent. Les acteurs de l'ESS auraient intérêt à rattraper leur retard avant d'être dépassés par d'autres stratégies internationales qui s'inspirent largement de nos pratiques.

Ces dernières années, l'approche des citoyens s'est totalement transformée. La double appartenance à l'isolement et à la connexion au monde réserve de bonnes surprises en matière de démarches citoyennes... Cette transformation doit irriguer l'ESS

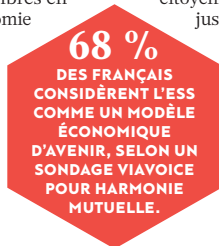


Laure Chareyre
Administratrice de la chambre régionale de l'ESS Rhône-Alpes

territoires. Elle s'est construite en grande partie sur une dimension citoyenne qui en a fait sa force et sa longévité et doit irriguer les politiques territoriales, nationales et européennes par des contributions ascendantes et transversales. Les politiques publiques sont contraintes de s'adapter à l'évolution de la société et de l'attente de participation de la part des citoyens.

La question de l'accessibilité à l'ESS doit aussi impérativement interroger la palette de représentativité des citoyens en n'oubliant pas la diversité générationnelle, la diversité culturelle et les femmes au niveau des instances décisionnelles des structures de l'ESS, qui restent encore trop peu visibles dans les instances décisionnelles.

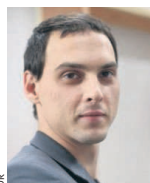
Enfin, l'ESS contribue à la revitalisation d'une Europe pour laquelle les citoyens ne devraient plus s'interroger sur leur appartenance mais bien plus sur leur propre capacité à lui donner sens. Il est très heureux que le législateur ait intégré ce lien entre représentation ESS sur les territoires et Europe en instituant une mission complémentaire aux Cress (chambres régionales de l'économie sociale et solidaire). Les alliances interentreprises entre les États membres et les coopérations locales interentreprises (ex. : pôles territoriaux de coopération économique - PTCE) donnent un aperçu du formidable potentiel de développement de l'ESS. Les Cress sont porteuses de ce dynamisme qu'il faudra déployer dans les prochaines grandes régions. ●



Les pôles territoriaux de coopération économique et les territoires

« Les pieds ancrés dans le local »

La loi du 31 juillet 2014 relative à l'économie sociale et solidaire a consacré dans son article 9 les pôles territoriaux de coopération économique (PTCE). Il s'agit de regroupements d'associations, coopératives, mutuelles et de fondations sur un territoire, tissant des liens avec les entreprises, les collectivités, les centres de recherche et d'enseignement supérieur ou encore les habitants. Ces regroupements mettent en œuvre une stratégie de « mutualisation, de coopération ou de partenariat au service de projets économiques et sociaux innovants, socialement ou technologiquement, et porteurs d'un développement local durable ». Rien que ça.



Colin Lemaître
Directeur du pôle territorial de coopération économique Culture & Coopération

Ils exercent une mission complexe d'articulation entre les différentes parties prenantes pour favoriser l'émergence de projets collectifs. Les réalisations sont nombreuses et diversifiées : éolien citoyen, relocalisation d'activités, alimentation bio, recyclage en circuits courts, économie culturelle, insertion des individus, écoconstruction, nouvelles formes d'emploi, etc. Elles sont toutes très bien documentées sur le site Internet ptce.fr. Cela se traduit par la création d'emploi et l'ancrage durable, non délocalisable, d'activités économiques dans les territoires. Cela répond également à une aspiration partagée par un nombre grandissant d'habitants à mieux vivre ensemble, à une meilleure articulation entre sphères sociales et entrepreneuriales, une responsabilisation de tous les acteurs publics et privés face aux crises environnementales, politiques et économiques.

Les PTCE ont un avenir prometteur mais plusieurs conditions s'imposent pour leur permettre cet exercice subtil. Quelques pistes non exhaustives : la R&D en innovation sociale, systématique au sein des PTCE, doit être comprise pour être mieux soutenue, au même titre que celle en innovation technologique. Le temps et les moyens d'animation de la coopération doivent être valorisés dans l'évaluation des PTCE : l'entreprise est malade de la rationalisation de tout, dialogue inclus, et les PTCE expérimentent une voie alternative sur ce sujet. ●

Avec l'appui du Labo de l'ESS et des différents réseaux mobilisés, les PTCE ont obtenu en quelques années une reconnaissance « de terrain » et institutionnelle : les acteurs s'y engagent, les chercheurs publient à leur sujet, l'État et les collectivités les aident. Parce qu'ils sont des organisations profondément progressistes, ils ont la tête levée bien haut vers une globalisation durable de l'activité humaine. Parce qu'ils sont également des entreprises pragmatiques, ils ont les pieds bien ancrés dans le local. Ils œuvrent dans tous les domaines, agriculture, service ou industrie, que ce soit de manière transversale, en cherchant à créer des passerelles entre les corporations, ou de manière sectorielle, en structurant une filière autour d'objectifs communs.

Dans votre supplément le mois prochain

Notre dossier

Les sociétés coopératives d'intérêt collectif s'imposent dans le paysage.

Après avoir stagné pendant 10 ans, la SCIC, modèle d'entreprise qui rassemble de multiples acteurs salariés, collectivités publiques, entreprises, associations, particuliers, décolle.

MARDI 1^{er} DÉCEMBRE